

CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'ARLES



LETTRE DE NOUVELLES N° 13

ÉDITO DU CONSEIL DE GESTION

Dans le contexte actuel d'approvisionnement énergétique bouleversé et d'urgence climatique croissante, notre volonté de produire une énergie locale et citoyenne prend encore plus de sens et nous conforte dans notre engagement à réaliser une deuxième tranche d'installations.

Le point sur nos actions et nos projets :

Notre Assemblée Générale le 19 mai, la première en présence

La grande salle du tiers lieu Parade 7 rue de la roquette a accueilli la troisième Assemblée Générale, enfin en présentiel après deux AG en visio pour cause de Covid. 42 actionnaires sur 115 étaient présents ou représentés et ont pu se rencontrer autour d'un pot de l'amitié. Le procès verbal est disponible [ici](#).

Nos actions de sensibilisation aux économies d'énergie

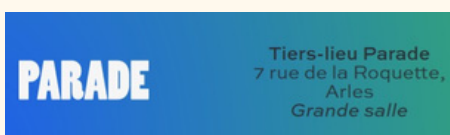
En mai et juin, nous avons enchaîné trois initiatives de sensibilisation du public aux enjeux énergétiques, à Arles, en collaboration avec Parade dans ses locaux :

- deux Fresque du climat : le 12 mai animée par Yves Debongnie et le 31 mai animée par Jean-Michel Bostetter qui a également proposé
- une conférence publique intitulée Le Climat et moi et moi... le 7 juin.

Ces animations ont rassemblé une trentaine de participants. Nous allons renouveler ces sensibilisations toujours avec des partenaires associés.

Notre deuxième tranche d'installations

Nous avons expérimenté avec notre première tranche (2 centrales installées de 36 et 24 kWc) le long chemin semé d'embûches, du repérage des toits potentiels à la mise en service de l'installation. De nouveau, nous sommes confrontés à divers contretemps :





PLAN SOLAIRE

APPEL À TOITURES

Vous l'avez compris, nous avons besoin de trouver des toits propices pour installer de nouvelles centrales et augmenter ainsi l'offre d'énergie vertueuse. Alors n'hésitez pas à nous proposer des toitures (écrire à : paysdarles@centralesvilla geoises.fr)



1) **hangar d'un particulier à Saint-Étienne du Grès** (36 kWc) : ce projet nécessite un renforcement du réseau par Enedis, qui nous réclame pour ces travaux une participation de 35 000 euros alors qu'en début de dossier notre interlocuteur privilégié nous annonçait la gratuité. Nous vérifions donc que les services concernés chez Enedis possèdent bien toutes les données spécifiques à notre dossier pour le traiter sans erreur. Par ailleurs nous nous attelons à une demande de subvention puisque le nouveau Plan solaire de la Région – qui ne nous permet plus de bénéficier d'aides à l'équipement telles que nous en avons perçues pour nos deux premières centrales – inclut désormais divers travaux, dont les frais de raccordement, dans les dépenses éligibles.

2) **école de Gîmeaux, commune d'Arles** (36 kWc) : nous avons signé une Convention d'occupation temporaire pour ce toit dès février 2020. L'étude de faisabilité (positive) a été faite avec les toits de la première tranche. Il ne restait plus qu'à obtenir la Déclaration préalable à l'urbanisme. Mais l'avis contraire de l'architecte des bâtiments de France a motivé un refus de la Ville d'Arles en juin 2022. Nous avons modifié le projet en suivant les recommandations (ne pas poser de panneaux sur la partie la plus haute du bâtiment) et déposé une nouvelle déclaration préalable, qui a été refusée aussi, par la préfecture des Bouches du Rhône en août 2022. Cette fois l'architecte des bâtiments de France déconseillait toute installation sur le corps de bâtiment le plus ancien (sans distinction de hauteur) et préconisait l'installation sur les bâtiments plus récents. Nous essayons de sauver le projet en tentant d'une part un recours contre ce refus et d'autre part en imaginant une troisième version de la pose des panneaux.

3) **local technique de la ville de Barbentane** : attente de l'AMI que la municipalité devrait publier bientôt.

4) **centre technique de la communauté de communes Vallée des Baux Alpilles à Maussane** (36 kWc) : l'étude de structure (commandée par la communauté) est en cours.

5) **hangar agricole de particulier à Saint Martin de Crau** (aux alentours de 100 kWc) : étude de la faisabilité économique (désamiantage à financer) et attente du feu vert des assureurs (celui du bâtiment et la MAIF pour la centrale proprement dite)

Coup de projecteur sur notre collaboration avec la Tour du Valat

Il s'agit d'un projet ambitieux, dans la droite ligne des choix environnementaux de cette institution. Nous en sommes à la phase du dimensionnement et de la faisabilité économique, en particulier avec l'élaboration des modèles juridique et économique nécessaires pour créer une installation alliant autoconsommation et revente partielle. Ce sont des questions complexes où nous manquons encore d'expérience. Grâce à l'engagement à nos côtés d'un enseignant du supérieur spécialisé dans les énergies renouvelables, le projet collaboratif tour du Valat/CVPARL a été choisi par trois étudiants post-master, déjà ingénieurs, comme terrain de stage dans sa triple dimension technique, économique et juridique. Nous pourrions ainsi d'ici décembre bénéficier des résultats élaborés par les étudiants pour l'obtention de leur diplôme.

Petite chronique de la surveillance ordinaire de nos centrales : merci au restaurant Le Destin à Salin de Giraud !



Nous surveillons à distance la production de nos deux centrales grâce au système Solaredge, nécessitant une connexion Internet. En septembre, ce système a montré des défaillances intermittentes pour la centrale de Salin. Nous sommes allés sur place pour comprendre si le problème était un arrêt de la production (et dans ce cas intervenir au plus vite pour la rétablir) ou un « simple » problème de transmission de données (ce qui s'est heureusement avéré être le cas). Mais vu la faible couverture en réseau, nous n'aurions jamais pu charger l'application nécessaire à l'établissement de ce diagnostic sans l'hospitalité du restaurant Le Destin dont l'équipe nous a très généreusement permis d'utiliser leur connexion. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés !

Montée en compétences de notre équipe



Sophie se perfectionne dans l'utilisation du site de l'association des centrales villageoises.



Catherine et Sophie participeront à la Journée régionale des énergies collectives en PACA, organisée par Énergie partagée à Marseille (hémicycle du Conseil régional) le 28 octobre.

Sylvain suivra une journée de formation à Écully le 2 novembre sur les kits d'autoconsommation (organisée par Solarcoop)



Philippe est engagé dans une formation de planificateur avec l'association 3a PV (pour être en capacité de conseiller les particuliers pour une installation photovoltaïque).

Anna a partagé ses compétences en comptabilité avec nos homologues de Sur le toit des Alpilles le 14 septembre.

Et tous ensemble nous faisons fonctionner un modèle citoyen et nous réapproprions les enjeux démocratiques de l'accès à l'énergie.



Le conseil de gestion de la CVPARL



Infos pratiques : bulletin de souscription disponible sur notre site ou sur demande à paysdarles@centralesvillageoises.fr - 04 88 65 21 24
notre site <http://paysdarles.centralesvillageoises.fr>
notre Facebook : www.facebook.com/centralesvillageoisesdupaysdarles

©VirginieOvessianPhotographic

CVPARL
Code SIRET 835 074 618 00017
5 rue Henri Barbusse 13200 Arles - 04 88 65 21 24